

SATURNISME A THIAROYE

HISTORIQUE

THIAROYE est une banlieue de DAKAR dont la population, en très grande majorité pauvre, a vécu un événement tragique en février/mars 2008 : 18 enfants du quartier NGAGNE DIAW de cette banlieue sont morts des suites d'un empoisonnement au plomb.

L'histoire du plomb dans ce quartier remonte à très loin (1975 selon certains). Ce lieu a d'abord servi de dépotoir de batteries de voitures usagées, comme il y en a d'autres pour les ordures pour les ordures ménagères, etc, dans la banlieue de DAKAR.

Ces batteries contiennent du plomb que les artisans forgerons extrayaient pour fabriquer des boules de plomb utilisées par les pêcheurs pour lester leurs filets. L'exploitation du plomb était ainsi née et allait dépasser le cadre artisanal pour devenir l'affaire de toute une population. Devant les prix de plus en plus élevés proposés par une société indienne intéressée par le plomb, un véritable travail de forçats a mobilisé des familles entières qui se sont ruées sur les sites dépotoirs aussi bien à THIAROYE qu'à COLOBANE (quartier de DAKAR) avec enfants et bébés qu'elles ne pouvaient faire garder.

Des personnes attirées par la possibilité de gains rapides et importants et ignorant tout du danger encouru venaient même des régions proches proposer leurs services.

THIAROYE fut ainsi transformé en chantier organisé pour l'exploitation du plomb ou le ramassage et le tamisage de la poussière de plomb exposaient la population mais surtout les enfants à l'inhalation de cette poussière et à la pathologie qui lui est associée : le saturnisme

Une question subsiste à propos du dépotoir : s'agit-il d'une accumulation de batteries venant des voitures utilisées au SENEGAL, ou est ce le fait de sociétés étrangères qui, avec la complicité des autorités locales et moyennant finances, utilisent l'AFRIQUE pour se débarrasser de matières dangereuse comme la COTE D'IVOIRE en a fourni un exemple de triste mémoire ? Les habitants de THIAROYE retiennent la première hypothèse mais il faudrait s'en convaincre en procédant à des enquêtes plus approfondies.

MALADIE-INTERVENTION-RESPONSABILITES-PROPOSITIONS

L'exploitation a duré de longues années au vu et au su des autorités du SENEGAL. Les populations, face aux besoins économiques quotidiens, à la pauvreté de leurs moyens et à l'absence d'informations sur les dangers du plomb, ne se sont souciées de rien.

Ce n'est qu'en fin 2007 que des enfants plus sensibles et plus vulnérables au saturnisme affichent un comportement étrange : convulsions, troubles du comportement et de la concentration d'abord, diarrhées et vomissements ensuite. La panique s'installe et les parents alertent les autorités sanitaires, mais le mal était fait : entre janvier et février 2008 les décès se succèdent et se rapprochent.

Le gouvernement du SENEGAL saisit l'OMS qui procède à des examens cliniques et à des enquêtes environnementales. Résultats: le plomb avait envahi tout le quartier y compris même

l'intérieur des maisons, une plombémie 10 fois supérieure au seuil de tolérance, des atteintes neurologiques graves surtout chez les enfants.

L'OMS sélectionne et hospitalise 31 enfants les plus atteints et prend en charge les médicaments qui empêchent une plus grande diffusion du plomb dans l'organisme, et pose des conditions sur les visites des parents aux enfants hospitalisés (une visite par semaine) et leur engagement que les enfants sortis de l'hôpital seront relogés ailleurs que chez eux.

De son côté le gouvernement du SENEGAL, après visite du quartier, promet de procéder au décapage et à l'ensablement des sites afin de neutraliser définitivement la poussière de plomb et assainir ainsi le milieu, ce qu'il n'a réalisé qu'imparfaitement car des traces de plomb étaient encore visibles après son intervention.

La municipalité sollicitée a tenté une action d'assainissement qui, sans les moyens appropriés, s'est révélée une goutte d'eau dans la mer. Dès que les pluies sont revenues les eaux ont stagné dans les rues avec le plomb en surface favorisant la diffusion du saturnisme. Trois nouveaux cas d'enfants atteints ont été enregistrés au cours du mois de septembre 2008.

La responsabilité de l'état du SENEGAL est incontestable dans ce drame. En effet THIAROYE est un village de pêcheurs qui, face au déclin de leur activité lié au pillage des ressources halieutiques du SENEGAL par les grands chalutiers européens surtout, n'ont pas bénéficié d'une aide décisive financière ou organisationnelle du gouvernement sénégalais.

Cette situation a poussé les populations à accepter tout ce qui, à leurs yeux, pouvait leurs conditions sociales même au risque de leur vie, sciemment (les pirogues pour BARCELONE) ou inconsciemment (exploitation du plomb). Plus grave encore l'absence d'informations relativement aux dangers du plomb.

Il est prouvé aujourd'hui que l'état n'a actionné ses structures sanitaires sur le plan clinique et éducatif que quand le scandale du décès des enfants a éclaté alors qu'il était de notoriété publique que THIAROYE et COLOBANE abritaient des sites d'exploitation du plomb.

L'autre responsable est la société indienne qui achetait le plomb. Elle a proposé des prix au kilo que les populations n'osaient imaginer d'où la ruée vers les sites. Elle imposa ses conditions à savoir le tamisage de la poussière et la mise en sacs du plomb récolté, en utilisant, pour l'achat et la livraison, les services d'un intermédiaire sénégalais. L'exportation de sa marchandise se faisait par le port de DAKAR, pour dire que si aujourd'hui les autorités ne parlent pas de cette société, il n'en demeure pas moins qu'elle avait pigion sur rue.

Que propose-t-on maintenant aux habitants de NGAGNE DIAW ?

Le gouvernement et l'OMS semblent avoir pris conscience du risque d'escalade du saturnisme si des mesures urgentes et radicales ne sont pas prises car 293 tonnes de plomb ont été trouvées stockées dans le quartier, véritable bombe à retardement. Le nombre de personnes reconnues atteintes par la maladie représente une minorité par rapport aux victimes potentielles.

L'OMS a donc proposé au SENEGAL et aux NATIONS UNIES d'assainir rapidement le quartier pour le sécuriser mais pour cela le gouvernement du SENEGAL pense que ce travail ne peut se faire que si les habitants du quartier l'évacuent en acceptant d'être relogés ailleurs.

Ce que ces derniers refusent arguant des intérêts attachés au quartier (travail, commerce...) qu'un éloignement leur ferait perdre, que l'assainissement est possible même en site occupé.

LE COMITE DE SANTE

Ce comité a existé bien avant le drame du saturnisme car ce quartier est traditionnellement insalubre. Il est composé de jeunes qui oeuvrent dans la sensibilisation des habitants quant aux mesures d'assainissement à prendre pour sauvegarder leur santé. L'apparition du saturnisme dans leur village a renforcé leur motivation et leur mobilisation. Ils sont les interlocuteurs de tous ceux qui se présentent dans le quartier pour des raisons liées aux malheurs qui les accablent. Ils ont tenu plusieurs réunions avec les populations qui ont permis d'élaborer les revendications suivantes :

- * Assainissement correct et rapide du quartier
- * Refus catégorique du relogement ailleurs
- * Indemnisation des familles victimes du plomb

Ces revendications sont établies dans l'ordre d'urgence et compte tenu de ce que leurs forces leur permettent actuellement de mobiliser. Ils comptent sur un soutien qui pourra les aider le cas échéant dans des tâches très concrètes de constitution de dossiers, de conseils et d'aide matérielle...

La transformation du comité de santé en association reconnue est en cours

L'AFVS FACE AU DRAME DE THIAROYE

L'AFVS a appris par la presse la mort par saturnisme des enfants de THIAROYE.

Dans un premier temps, elle a envoyé au ministre de la santé du SENEGAL et à d'autres autorités politiques et consulaires françaises un courrier de dénonciation du drame de THIAROYE et de soutien aux populations de NGAGNE DIAW pour lesquelles elle a demandé une prise en charge médicale, une information soutenue et une indemnisation correcte pour les enfants morts.

Dans un deuxième temps elle a profité des vacances au SENEGAL d'un de ses membres pour le charger d'une mission d'enquête sur les causes de cette catastrophe et d'information sur les revendications et les besoins de soutien des habitants du quartier.

La mission a tenu trois réunions avec le comité de santé :

Une première réunion qui a permis de recueillir des informations sur l'historique du plomb dans cette localité en particulier et dans la région de DAKAR en général, de terminer par la visite des sites d'exploitation du plomb et de rencontrer quelques familles victimes. La discussion a ensuite tourné autour de questions organisationnelles et de revendications très précises.

A cette occasion le comité de santé a dénoncé les promesses non tenues du gouvernement malgré le tapage médiatique.

Une deuxième réunion élargie aux familles s'est tenue avec comme objectifs la présentation de l'embryon de comité de soutien que nous avons pu constituer qui est composé de 2 amis du SENEGAL et d'une personne supplémentaire. Ces camarades ont bien discuté avec le comité de santé et ont pris des engagements de soutien en fonction de leur disponibilité et de leur compétence.

Le comité de santé a promis de s'attaquer rapidement au travail concret : constitution de dossiers sur les familles, contact de juristes et avocats, sensibilisation de la population sur les enjeux de la mobilisation...

Nous avons clôturé la réunion par la projection du DVD « DU PLOMB DANS LA TETE » de L'AFVS qui a été très apprécié pour les informations qu'il donne et la similarité du phénomène malgré la différence de contexte, juridique surtout.

La troisième réunion qui se situe vers la fin des vacances avait pour but de faire le point sur les dernières informations dont dispose le comité de santé. C'est ainsi que nous avons appris la ferme volonté du gouvernement sénégalais de procéder au relogement ailleurs des habitants de NGAGNE DIAW suivant un plan déjà arrêté et que le comité et les familles continuent de refuser fermement.

L'AFVS doit maintenant définir ses rapports avec le comité de santé en termes très concrets, ce qui est fonction du programme d'actions dudit comité. Pour l'instant il a été décidé en AG de rendre publiques leurs revendications ici en France et au Sénégal et de lancer un appel à l'investigation pour connaître l'origine des batteries déversées sur THIAROYE et pour mieux situer les responsabilités dans l'éventualité de procédures judiciaires.

PARIS 8 SEPTEMBRE 2008